



## Création d'entreprise, déloyale ?

Par **Rayzo**, le 17/09/2019 à 14:40

Bonjour,

Je souhaite m'associer avec mon collègue encore en CDD dans la même entreprise. Cette entreprise qui nous emploi actuellement serai sans doute contrainte d'arrêter l'activité dans notre région, car il n'y a pas assez d'activité pour 3 personnes...

est t'on en situation de concurrence déloyale au yeux de la Loi?

Merci pour vos avis.

Par **morobar**, le 17/09/2019 à 15:10

Bonjour,

[quote]

m'associer avec mon collègue encore en CDD dans la même entreprise

[/quote]

Si cela signifie qu'avec votre collègue vous allez créer une entreprise concurrente à celle qui vous emploi actuellement, celle-ci peut être effectivement déloyale.

[quote]

car il n'y a pas assez d'activité pour 3 personnes

[/quote]

Et pourtant vous êtes 3 actuellement.

Mais votre exposé est trop succinct. La concurrence déloyale est caractérisée par exemple par le démarchage d'une clientèle que vous avez connu dans l'emploi précédent.